le BIS nº 26
Bulletin d'information syndicale
Volume 34 – nº 26 – 7 mars 2011
www.alliancedesprofs.qc.ca

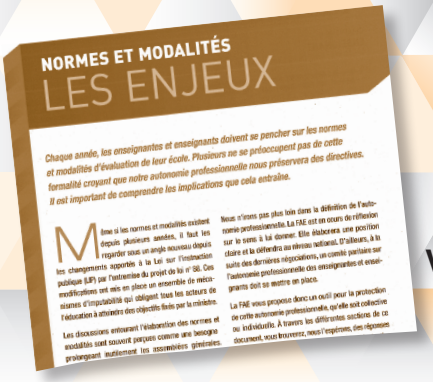
NORMES ET MODALITÉS
LES ENJEUX

Chaque année, les enseignantes et enseignants doivent se pencher sur les normes et modalités d'évaluation de leur école. Plusieurs ne se préoccupent pas de cette formalité croyant que notre autonomie professionnelle nous préservera des directives. Il est important de comprendre les implications que cela entraîne.

Voir en page 4.

DANS LA RUE

Nous avons déjà annoncé la tenue d'une manifestation, samedi prochain, organisée par la Coalition pour la tarification et la privatisation des services publics. Cette invitation à descendre dans la rue n'est pas étrangère à nos préoccupations professionnelles bien qu'elle vise tous les travailleurs et la population en général. Les situations qui sont dénoncées par la Coalition sont intimement liées aux problèmes qui se posent en éducation parce que les politiques du gouvernement sont de plus en plus économiques et de moins en moins sociales.

Elles menacent directement la qualité des services publics et nos conditions d'enseignement dans le réseau public, tout comme les conditions de travail des intervenants dans les réseaux de la santé et des services sociaux. Pas étonnant qu'au nombre des membres de cette coalition, on retrouve les grandes organisations syndicales du Québec ainsi que plusieurs groupes sociaux, populaires, communautaires et religieux. C'est toute la société civile qui est concernée par cet appel à l'action citoyenne.

La théorie du complot

Il n'est pas facile de résumer en quelques mots l'analyse qui nous amène à conclure qu'il y a concertation dans les pays développés du monde occidental pour transformer l'école publique afin d'en faire un lieu de préparation au marché du travail en y concentrant majoritairement les jeunes qu'on destine à la classe ouvrière, réservant à un réseau privé florissant – et généreusement subventionné dans le cas du Québec – la future élite économique.

L'expression « théorie du complot » est souvent utilisée pour dénigrer, en les ridiculisant, tous les empêcheurs de privatiser en rond. Il n'en demeure pas moins que cette hypothèse est largement documentée dans la littérature en sciences politiques. Le plus récent ouvrage à ce sujet, ***L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*** faisait la manchette du quotidien *Le Devoir* il y a deux semaines à peine, sous la plume de Louis-Gilles Francoeur. Son auteur, Hervé Kempf, démontre preuves et témoignages à l'appui, comment la démocratie cède graduellement la place à un régime où les puissants prennent le pouvoir en manipulant les opinions publiques et les gouvernements en fonction de leurs intérêts économiques.

L'éducation menacée

Les problèmes que nous soulevons dans les dossiers de l'évaluation des apprentissages et de l'intégration des élèves en difficulté illustrent les effets pervers de ces politiques et expliquent le phénomène de nivellement par le bas de la qualité des services publics ; ce qui entraîne un exode de la classe moyenne vers les institutions privées.

Il ne fait pas de doute que notre place, samedi prochain, c'est dans la rue pour y revendiquer la primauté des politiques sociales sur les intérêts économiques des petits amis de nos élus.

Catherine Renaud, vice-présidente

Le 12 mars, j'y serai !

MANIFESTATION NATIONALE
RASSEMBLEMENT À 12 H
PLACE DU CANADA À MONTRÉAL
Peel Bonaventure

Illustration : Geneviève Guénette,
Infographie : Michèle Lapointe,
Production : Huguette Latulippe/Promotion inc.

8 mars (voir en page 4)

Journée internationale des femmes

Salut aux 5 843 femmes membres de l'Alliance !

IMPÔT 2010

Vous trouverez dans le site de l'Alliance des renseignements utiles provenant des courtiers d'assurances sur les crédits d'impôt pour les frais médicaux.

PIA ET ENSEIGNANTS-RESSOURCES

DU NOUVEAU

À la suite des demandes et des gains syndicaux réalisés à l'issue de la dernière ronde de négociations, des modifications seront appliquées quant à la libération pour l'élaboration des PIA et le processus entourant la nomination des enseignants-ressources.

PLUS D'ARGENT POUR LES PIA DANS TOUTES LES ÉCOLES DE LA FGJ : Le comité paritaire EHDAA a recommandé que les sommes accordées en vertu de la nouvelle Mesure 30363 soient combinées à celles déjà reçues de la Mesure 30059. Cette disposition vise à permettre la libération des enseignantes et enseignants des classes et des écoles spécialisées pour l'élaboration et le suivi des PIA ainsi qu'à bonifier les sommes déjà reçues pour la libération des enseignants des classes ordinaires qui intègrent des élèves à risque.

N'oubliez pas de demander des informations en CPEPE sur les montants accordés par ces mesures. Vous pouvez déterminer la façon dont ceux-ci seront distribués en comité-école EHDAA. Il est important de dépenser toutes ces sommes avant la fin de l'année, car les surplus ne sont pas transférables à l'année suivante.

NOMINATION DES ENSEIGNANTS-RESSOURCES EN CPEPE POUR LES ÉCOLES SECONDAIRES DE LA FGJ : C'est maintenant en CPEPE que la nomination des enseignants-ressources se fera. C'est aussi en CPEPE que seront déterminés les critères généraux de répartition de leurs fonctions et responsabilités, tout comme pour tous les autres enseignants. Des informations sur le processus de nomination des enseignants-ressources sont fournies dès aujourd'hui aux représentantes et représentants au CPEPE.

Catherine Renaud, vice-présidente
Carmen Palardy, conseillère

Ensemble pour que l'eau vive !

héros

Le spectacle-bénéfice de la Coalition Eau Secours ! pour une gestion responsable de l'eau aura lieu le 22 mars à 19 h pour souligner la Journée mondiale de la terre sous le thème *Ensemble pour que l'eau vive !* Sans fluor, sans gaz de schiste, sans pollution. La soirée sera animée par Pauline Martin qui accueillera Les Cowboys Fringants, Catherine Durand, Paul Piché, les Zapartistes et Alecka.

Avec l'exploration des gaz de schiste, le gouvernement n'en fait qu'à sa tête, sans tenir compte de l'opinion ni des protestations des citoyens. La fluoration de l'eau potable, l'épuisement des nappes phréatiques par l'embouteillage massif, l'exportation en vrac de l'eau, la privatisation et la baisse du niveau de l'eau du fleuve Saint-Laurent sont autant de sujets controversés qui mobilisent la Coalition et qui lui font dire que nos élus se préoccupent peu de nos ressources naturelles.

Ce spectacle est une autre façon de dire aux dirigeants politiques que nous ne sommes pas d'accord avec cette façon de violer nos terres, nos fleuves et nos forêts.

C'est donc un rendez-vous au Club Soda, sis au 1225, boulevard Saint-Laurent. On trouvera dans le site *http://eausecours.org* plus amples renseignements.

Elaine Bertrand, vice-présidente

LE COMITÉ DES GAIS ET LESBIENNES A BESOIN DE VOUS

Le Comité des gais et lesbiennes de l'Alliance a repris ses activités, après quelques années d'inaction, et lors d'une première réunion tenue en début du mois dernier, ses membres se sont fixé des objectifs dont celui de réinscrire dans l'actualité scolaire cette discrimination sociale.

Il y a eu des échanges animés lors de cette réunion, entre autres sur les manifestations d'homophobie dans les établissements scolaires, autant envers les profs qu'envers les élèves, qui vivent régulièrement de l'intimidation à cause de leur orientation sexuelle.

Il y a beaucoup de chemin à parcourir, mais on a constaté qu'il y a également des choses à faire pour sensibiliser le monde de l'éducation à cette réalité.

Pour ce faire, le Comité souhaite connaître **VOTRE** réalité. Vous trouverez donc, dans le site de l'Alliance, un formulaire d'enquête comprenant quelques questions et on vous y indique le moyen de nous faire part de vos témoignages.

L'Alliance assure la confidentialité du traitement de ces informations. Celles-ci pourraient éventuellement être diffusées de façon anonyme afin de sensibiliser collègues, dirigeants et élèves à la dure réalité qu'est l'homophobie dans nos établissements scolaires.

Elaine Bertrand, vice-présidente

Groupes à plus d'une année d'études

Majoration du montant alloué

On vous indiquait le 14 février, dans *le BIS* numéro 24, le montant alloué aux profs ayant un groupe à plus d'une année d'études. Dans l'intervalle, nous apprenions que le nombre de groupes concernés est de 160, plutôt que 171.

La somme de 93 861 $ sera donc divisée en conséquence, portant le montant de 548,89 $ à 586,63 $.

RÉPARTITION DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

UNE DÉMARCHE CONSENSUELLE EN CPEPE

Il est temps, si ce n'est déjà fait, de réviser les critères de répartition des fonctions et responsabilités en CPEPE (cl. 5-3.21 de l'Entente locale). Pour mener correctement cette démarche, les membres du CPEPE peuvent se référer au *Mode d'emploi* intitulé *Confection et répartition des tâches* qu'on trouve dans le site de l'Alliance, sous la rubrique *Fiches syndicales*, en versions distinctes pour le préscolaire et primaire et pour le secondaire.

Pour revoir les critères de répartition des fonctions et responsabilités, ou les créer le cas échéant, il est important de faire inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CPEPE, car il est possible que plus d'une rencontre soit nécessaire pour obtenir un consensus.

DES CRITÈRES À DÉFINIR ENTRE NOUS

Le cheminement proposé pour la répartition des tâches implique l'adoption des critères en vertu desquels on procédera à la répartition des fonctions et responsabilités et à la formation des groupes. Cette démarche doit se faire en toute équité en tenant compte des contraintes particulières de l'école. Ces critères peuvent donc varier d'une école à l'autre selon l'ordre d'enseignement et les besoins de chaque école. Les enseignantes et enseignants devraient donc se rencontrer pour en discuter entre eux avant que se réunisse le CPEPE, puisque c'est obligatoirement lors d'une réunion de ce Comité que la direction convient, par consensus avec les représentants du personnel enseignant, de la confection et de la répartition des tâches. Le *Mode d'emploi* fournit, en page 2, des exemples et des suggestions qui permettront aux enseignants de prendre des initiatives dans cette démarche.

Le processus décrit dans ce document aboutit à la distribution des tâches individuelles d'enseignement. La convention précise que la direction **répartit** les tâches d'enseignement en s'assurant que les tâches respectent les critères de **répartition**. Il est donc erroné de croire que la direction a un droit de gérance absolu quant à la répartition des tâches.

Toutefois, l'absence d'un CPEPE dans une école aurait pour effet de laisser à la direction toute la latitude pour procéder seule, sans aucune obligation ni balise.

Assurez-vous donc de disposer du document établissant les critères de répartition de votre école, par exemple le compte rendu du CPEPE ou le document adopté. Les critères doivent être déterminés **avant** la répartition des tâches individuelles qui se fera au cours du mois d'avril. **Si des problèmes se posent, alors vous pourrez en discuter avec la personne déléguée qui communiquera au besoin avec l'Alliance.**

Chrystian Barrière, conseiller
Carmen Palardy, conseillère

Un principe d'équité soutenu par une démarche consensuelle

Le rôle du CPEPE est primordial et le principe d'équité sous-tend toute la démarche. Si, dans une école, on ne respecte pas ce principe d'équité ou la démarche consensuelle, il est de la responsabilité de la direction du regroupement d'intervenir pour aider à trouver une solution satisfaisante. Rappelons que la démarche consensuelle est un processus où les deux parties laissent place à l'échange et à la discussion et manifestent de l'ouverture pour apporter des modifications à la proposition initiale.

Tout sur les congés

La *Fiche syndicale* mise à jour sur les divers congés, tels les congés sans traitement, les congés sabbatiques à traitement différé et la retraite progressive, est livrée aujourd'hui pour insertion dans le cartable syndical de la personne déléguée. Demandez-lui un exemplaire au besoin ou visitez le site de l'Alliance pour en prendre connaissance dans la rubrique *Publications/Fiches syndicales.*

SESSION PRINTEMPS 2011

PRÉPARATION À LA RETRAITE

La Fédération autonome de l'enseignement organise deux sessions de préparation à la retraite soit les 1er et 2 avril au Crystal, salle de réception, 5285, boulevard Henri-Bourassa Ouest à Montréal ou les 8 et 9 avril à la salle Le Palace, 1717, boulevard Le Corbusier à Laval. Ces formations sont offertes particulièrement aux enseignants et enseignantes qui comptent prendre leur retraite d'ici au 31 décembre 2011. Le nombre de participants est limité, nous vous convions à vous inscrire le plus rapidement possible. On y traitera, entre autres, des questions juridiques, des régimes de retraite (ne pas oublier d'apporter son état de participation) et d'assurance pour retraités.

Les personnes intéressées **DOIVENT s'inscrire avant midi le lundi 21 mars en retournant par télécopieur le formulaire** livré aujourd'hui aux personnes déléguées ou en utilisant la version en ligne en page d'accueil du site de l'Alliance (fenêtre *Formulaires en ligne*).

L'Alliance est fière d'encourager la participation des membres au programme de préparation à la retraite offert par la FAE en diminuant la contribution du membre de 65$ à 20$ et de 70$ à 45$ pour la conjointe ou le conjoint non membre d'un syndicat affilié à la FAE pour l'année 2010-2011. Ces coûts incluent le repas du samedi midi.

Deux possibilités de paiement s'offrent aux participants : À la suite de leur inscription, ils recevront par la poste une facture qu'ils pourront payer soit **par chèque** en retournant le tout à l'aide de l'enveloppe affranchie **ou en argent comptant** déposé aux bureaux de l'Alliance, au 8225, boulevard Saint-Laurent.

D'autres informations leur seront fournies dans la lettre envoyée avec la facture. L'horaire de la session de formation est le suivant : le vendredi de 18 h à 22 h ; le samedi de 8 h 45 à 15 h 30 ; les détails sont disponibles sur le site de l'Alliance.

Catherine Renaud, vice-présidente
Chantal Forcier, conseillère

COLLOQUE

Pour que votre passeport soit livré dans votre établissement dès le lundi précédent le colloque, le lundi 28 mars, l'inscription doit parvenir à l'Alliance par télécopieur au numéro 514 384-5756 avant la fin de la présente semaine.

Les membres sans passeport qui se présenteront au Palais des congrès risquent de subir des délais importants et pourraient ne pas être admis aux conférences et aux ateliers. Le formulaire se trouve en page centrale du programme et peut être récupéré dans la version du programme qu'on trouve en page d'accueil du site *www.alliancedesprofs.qc.ca*.

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les enjeux

En complément du document d'analyse de la FAE sur l'évaluation que vous avez reçu en février sous le titre ***Bulletin unique - Des apparences trompeuses***, nous vous livrons aujourd'hui le dépliant ***Les enjeux*** en guise de guide pratique afin d'éviter les pièges qui compromettraient notre autonomie professionnelle dans le processus d'évaluation.

Votre personne déléguée en assurera la distribution cette semaine ou vous le remettra à l'occasion d'une réunion d'information sur ce sujet.

Précisons qu'il n'y a pas d'urgence à procéder à une révision de vos normes et modalités d'évaluation, même si on vous incitait à le faire maintenant. En effet, le document à cet effet promis par la ministre n'est pas encore disponible et bien des questions formulées par la FAE n'ont toujours pas reçu de réponse de la part du MELS.

Inutile donc de procéder à quelque changement qui devrait de toute façon être remis sur la table à dessin une deuxième fois, quand seront connues les directives ministérielles.

Dans l'intervalle, prenez le temps qu'il faut pour vous approprier les informations contenues dans ce dépliant et, au besoin, communiquez avec le membre du CA responsable de votre établissement ou avec un des conseillers de l'Alliance si un problème quelconque se posait.

Catherine Renaud, vice-présidente

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, il y aura lancement du film *Attention féministes !* demain à 19 h à l'ONF (1564, rue Saint-Denis). Ce film offre un nouveau point de vue sur le féminisme à travers l'engagement personnel et social. Il y aura d'autres représentations du 14 au 17 mars à 19 h. Je vous invite à consulter le *http://attentionfeministes.wordpress.com*. Pour réservation : *info@videofemmes.org*.

Bonne journée !

Roxanne Messier, vice-présidente

AVIS DE RECHERCHE

DÉCROCHEUSES

En cette veille de la Journée internationale des femmes, la FAE lance un appel à tous, mais particulièrement aux profs du secondaire, pour recruter des filles ou des femmes qui ont décroché des études depuis au moins deux ans sans obtenir leur DES. On leur offre de participer à un projet de recherche sur le décrochage scolaire des filles en accordant, sur rendez-vous, une entrevue téléphonique d'environ une heure. Une compensation pécuniaire leur est offerte et la confidentialité des renseignements est assurée.

Pour y participer, les candidates doivent s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : *recherche@lafae.qc.ca* ou par téléphone au 514 666-7763 ou, sans frais, au 1 877 387-4774.

Les profs du secondaire reçoivent aujourd'hui un carton d'avis de recherche qu'ils sont invités à transmettre aux personnes de leur entourage qui pourraient être intéressées ou qui connaissent des femmes répondant à ce profil.

Plus d'information dans le site de la FAE au *www.lafae.qc.ca*.

Roxanne Messier, vice-présidente

Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications
Coordination : Daniel Choquette ; Éditique : Nicole Roy ; Impression : Réjean Allie

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

8225, boulevard Saint-Laurent, Montréal, QC H2P 2M1
• Téléphone : 514 383-4880 • Télécopieur : 514 384-5756 • Site : *www.alliancedesprofs.qc.ca*